

Publié le 19 mai 2026

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES****VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le trente avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Saint-Sylvain sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
23.04.2026
Date d'affichage
23.04.2026

Nombre de conseillers :

En exercice 44
Présents 38
Titulaires 37
Suppléants 1
Pouvoirs 4

Votants 42
Quorum 23

Étaient présents : Marie-Françoise ISABEL, Adrien LECERF, Thomas LEROY, Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Céline FOUREZ, Jean-Christophe CARON, Cédric GABRIEL, Philippe PIARD, Aurélie SIMON, Siegfried GLESSMER, Nicolas GENS, Yves LEBOURGEOIS, Angelique LEMIÈRE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER-COCAIN, Céline VITCHEN, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Pascal GIRARD (suppléant de Patricia LECOMTE), Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Christophe SCHACHER, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents non excusés : Nathaly MONROCQ

Absents excusés : Florence GUERIN (pouvoir à Adrien LECERF), Michel LAINE (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Christian CALLEJAS, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Maria MONTERO (pouvoir à Angélique LEMIÈRE), Patricia LECOMTE

Secrétaire de séance : Jacques-Yves OUIN

Délibération n° 2026/67**Objet : SERVICES AU PUBLIC ET RESSOURCES - Réhabilitation du pavillon de Cagny, impasse des muriers - Demande de subvention**

Par délibération n° 2025/67, le Conseil communautaire a décidé l'acquisition d'un bien immobilier à Partélios, au 1 impasse des muriers à Cagny, pour accueillir le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfant-Parent itinérant. Il convient de réaliser des travaux d'aménagement intérieur et extérieur pour l'adapter à l'accueil des jeunes enfants, des professionnels de l'accueil individuel et des familles et de solliciter toutes les subventions éligibles. Le coût estimé du projet est le suivant :

Projet

Coût projet	Montant HT
Acquisition parcelle ou bâti	214 006,00 €
Etudes diverses	25 520,00 €
MOE	35 500,00 €
Travaux (hors mobilier)	322 380,50 €
Mobilier	5 000,00 €
Total	602 406,50 €
Total	602 406,50 €

Projet Réhab RPE Cagny

Financeurs	% / coût total du projet	Montant de subvention
DETR	19%	116 405,20 €
Fond vert	9,96%	60 000,00 €
CAF	19,92%	120 000,00 €
		- €
		- €
Montant total subventions	49,20%	296 405,20 €

AUTOFINANCEMENT	50,80%	306 001,30 €
MONTANT TOTAL PROJET EN HT		602 406,50 €
MONTANT TVA		120 481,30 €
MONTANT TOTAL PROJET EN TTC		722 887,80 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité avec 4 abstentions :

↳ Approuve le plan de financement.

↳ Autorise le Président à signer tous documents financiers en lien avec le projet.

Pour extrait conforme,

Pour le Président,
et par délégation
le Vice-président
Claude FOUCHER

